

S

SAID MOHAMED CHEIK, Député de Madagascar (3^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 234).

= Est nommé membre de la Commission des territoires d'outre-mer (A. de 1945, p. 139).

Dépôts :

Le 12 mars 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à résoudre le problème agraire aux Comores et à assurer dans l'avenir à ces îles un véritable progrès social et culturel, n^o 639. — Le 5 avril 1946, une proposition de loi tendant à accorder l'autonomie administrative et financière à l'Archipel des Comores, n^o 881.

Interventions :

Prend part à la discussion d'une proposition de loi de M. Lamine-Guèye tendant à fixer le régime électoral et la compétence des assemblées locales d'outre-mer : Art. 19 : *Amendement de M. Bloch* (A. de 1946, p. 2250).

SALMON (M. Robert), Député du département de la Seine (3^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).

= Est nommé membre de la Commission de la Constitution (A. de 1945, p. 138).

Interventions :

Prend part à la discussion de propositions de loi sur la Constitution et la Déclaration des Droits ; Pouvoirs de l'Assemblée Nationale : *Discussion générale* : (A. de 1946, p. 1775) ; Articles réservés : Art. 90 : *Amendement de M. Varenne* (p. 1956) ; Art. 91 : *Amendement de M. Teitgen* (p. 1967).

SAMSON (M.), Secrétaire général des anciens combattants, Commissaire du Gouvernement.

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Discussion générale* (A. de 1945, p. 431).

SANGNIER (M. Marc), Député du département de la Seine (3^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).

= Est nommé membre : de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs (A. de 1945, p. 138) ; de la Commission chargée de proposer des mesures de grâce amnistiante en Algérie (A. de 1946, p. 2084) ; du Conseil provisoire de la jeunesse (p. 256). — Est nommé juré à la Haute Cour de justice (A. de 1945, p. 638).

Interventions :

Est entendu au cours de la discussion des conclusions du rapport du 2^e bureau sur les opérations électorales du département du Cantal (invalidation de M. Camille Laurens) (**A. de 1945**, p. 263). *Motion de M. Parent tendant à interdire la qualité de parlementaire aux porteurs de francisque* (p. 265). = S'excuse de son absence (**A. de 1946**, p. 47, 520). — Obtient un congé (**A. de 1946**, p. 47).

SCHIEVER (M. Georges), Député du département de l'Yonne.

Son élection est validée (**A. de 1945**, p. 47). = Est nommé membre : de la Commission de la justice et de législation générale (**A. de 1945**, p. 138) ; de la Commission du travail et de la sécurité sociale (p. 203). = S'excuse de son absence (**A. de 1946**, p. 191).

SCHMITT (M. Albert), Député du département du Bas-Rhin.

Son élection est validée (**A. de 1945**, p. 46). = Est nommé membre de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (**A. de 1945**, p. 139).

Dépôts :

Le 2 décembre 1945, une proposition de loi relative au prêt au mariage, **n° 53**. — Le 7 mars 1946, une proposition de loi tendant à modifier et à compléter l'ordonnance du 21 avril 1945 sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle, **n° 594**.

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : MARINE MARCHANDE : *Discussion générale* (**A. de 1945**, p. 444) ; RECONS-

TRUCTION ET URBANISME : *Discussion générale : Situation dans les départements recourrés* (p. 536) ; *Règlement des mémoires et avances* (p. 538) ; PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS : *Discussion générale : Alsaciens et Lorrains incorporés dans la Wehrmacht* (p. 620) ; — de l'interpellation de M. Morin sur le chômage et l'organisation de la reconstruction (**A. de 1946**, p. 858). = S'excuse de son absence et obtient un congé (**A. de 1946**, p. 591).

SCHMITT (M. René-Jean), Député du département de la Manche.

Son élection est validée (**A. de 1945**, p. 45). = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication et des P. T. T. (**A. de 1945**, p. 138) ; de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (p. 139).

Dépôts :

Le 23 janvier 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à répartir rationnellement la construction des navires de commerce par la spécialisation des chantiers, et à désigner les attributaires de la construction de chaque série de types, **n° 316**. — Le 29 janvier 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à fixer sa doctrine en matière de réparation des dommages de guerre par le retour aux principes de solidarité et d'égalité de tous les Français devant les charges de guerre d'une part, au droit à réparation intégrale, d'autre part, tels qu'ils sont énoncés dans la loi du 17 avril 1919, **n° 320**. — Le 12 février 1946, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre sur : I. la proposition de loi de M. Joseph Lecacheux et plusieurs de ses collègues tendant au retour à la loi du 17 avril 1919 consacrant aux sinistrés le droit à réparation intégrale des dommages de guerre ; II. les propositions de résolution : 1^o de M. Georges Coudray et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à reconnaître publiquement et catégoriquement, d'une part, l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de guerre, et, d'autre